

Aujourd'hui, le second numéro sort à sa place et à son heure mensuelle, c'est la meilleure démonstration que le Bureau puisse donner à ses amis, que ses efforts n'ont pas été infructueux.

Nous livrons sans aucun embarras au public ces explications sommaires. Elles sont trop naturelles et franches, pour que leur exposé puisse soulever quelque débat. Nous aimons au contraire à croire que nos aveux éclaireront tout doute, calmeront toute inquiétude, et préviendront tout malentendu.

Enfin, il nous reste à faire valoir comme ayant eu sa part d'influence dans le retard apporté à l'émission du second numéro, le souci où se trouvaient les membres du *Bureau de Régie*, de s'entourer des conseils et des lumières du plus grand nombre de leurs camarades. Le *Bureau de Régie* a la conscience de sa responsabilité dans le bon succès d'une entreprise délicate, qui n'est qu'une branche de la question centrale des intérêts généraux de la Société. Il accepte cette responsabilité avec tout le sérieux qu'elle mérite, il compte pour y faire face sur la bénédiction de Dieu, et sur le concours actif du bon vouloir de chacun. Il sait en outre que les sympathies du public bien qu'assurées à l'idée que représente le Bulletin, varieront par la force des choses en ce qui concerne l'exécution pratique de cette idée, car le contentement égal, universel et absolu de tous est une irréalisable utopie. C'est pour cela que le *Bureau de Régie*, puisant dans les garanties constitutionnelles de sa propre existence, et dans le cadre réglementaire de l'œuvre du Bulletin, la ferme sécurité que cette entreprise n'abusera pas de sa tâche et ne déviara pas de son but, a voulu tenir compte autant que possible d'un grand nombre d'appréciations particulières au sujet du début de l'organe de l'*Union-Allet*. Ces appréciations l'éclairent sans s'influencer, le guident sans l'intimider, lui servent de point d'appui sans lui faire office de tutelle.

Il dévoile hardiment ce programme de ses actes récents et de ses intentions futures, parce que ce programme est le seul qui lui permette de concilier les devoirs de sa charge avec les bénéfices de la camaraderie.

C'est donc au nom de cette camaraderie qui a été et sera toujours considérée par le Bureau, comme formant le Grand Jury de notre cause, que nous attendons avec confiance et bonne foi au sujet du retard de ce numéro, l'émission franche et convaincue d'un : « No Bill of indictment. »

Nous sollicitons avec d'autant plus d'instance et d'espoir, le concours précieux et varié de tous et de chacun, que c'est essentiellement par cette féconde coalition de la générosité et du dévouement que nous devons réussir.

La devise des Zouaves Pontificaux Canadiens est d'aller leur chemin. Vous nous avez confié le cahier de ces ordres-marches. Nous marcherons !

« Etudié, délibéré, et discuté en de nombreuses séances du *Bureau de Régie*, pendant le mois de Septembre et Octobre écoulés. « Livré à la publicité du Bulletin de l'*Union-Allet*, dans la teneur « unanimement approuvée, et collectivement adoptée qui précède, « pour figurer en tête du numéro du mois de Novembre 1873.

« Par ordre et pour ampliation,

« LE SECRÉTAIRE DE L'UNION-ALLET. »

#### Actes Officiels de l'Union-Allet.

1. ONT été admis membres honoraires de l'*Union-Allet* sur la proposition de la section de Québec : Messieurs : l'Hon. A. B. Routhier, A. G. Bussièrès et Dr. Lacerte, Lévis, O. F. Langlois, J. Shyhein, E. Beaudet Québec,

2. M. N. Renaud est nommé secrétaire de l'*Union-Allet* en remplacement de M. N. Hudon Beaulieu, démissionnaire ;

3. En remplacement de M. Renaud, promu au Secrétariat, M. Charles Guilbault de Québec, est nommé assistant-secrétaire de l'*Union-Allet* et mis à la disposition du président général de l'*Union-Allet*.

4. M. N. Hudon Beaulieu, passe conseiller de l'*Union-Allet*, en remplacement de M. G. Gervais, démissionnaire.

5. M. A. Martin et P. Bouchet, tous deux anciens Zouaves Pontificaux de France, ce dernier décoré de la médaille de Castelfidardo ont été, sur leur demande, admis comme membres actifs de l'*Union-Allet*.

#### La Colonie Agricole de Piopolis.

M. Ulric Moreau, Vice-Président de l'*Union-Allet* pour la Section de Piopolis et l'un des hardis pionniers de la colonisation dans le township de Marston, était présent à l'assemblée du Bureau de Régie, du 7 Novembre courant.

M. Moreau était délégué par la *Colonie zouave*, auprès des Sociétés de Colonisation de Montréal et auprès du Bureau de l'*Union-Allet*, pour demander des secours pécuniaires, qui pussent mettre ces braves colons en état de subsister pendant l'hiver qui commence, tout en continuant leurs défrichements.

Les pluies torrentielles du printemps dernier, ayant retardé considérablement l'action du feu dans les *abattis*, les semailles n'ont pu parvenir à maturité, et la gelée les a privé en deux nuits, des fruits de longues et pénibles journées de travail.

Cependant il faut vivre, et se tenir prêt à ensemençer au printemps les quelques arpents qui ont déjà coûté tant de sueurs, et il faut faire cet hiver des *abattis* nouveaux, pour agrandir le domaine cultivable à la prochaine saison.

Mais quand il n'y a pas de pain dans la huche et que le grenier est vide, il est permis au colon de venir frapper à la porte de ses frères, pour emprunter ce qui doit le sauver et l'aider à poursuivre sa carrière honorable. C'est ce qu'ont fait nos camarades de Piopolis, tout comme jadis, quand ils partageaient avec nous leur miche de pain de munition, sur le bord des grandes routes romaines.

Les Sociétés de Colonisation de Montréal, ne pouvant donner de secours immédiats à la Colonie de Piopolis, ces zouaves-colons sont venus franchement à nous.

Nous n'avons pu faire pour eux, tout ce que notre cœur nous suggérait, vu l'état précaire de la caisse de l'*Union-Allet*, mais il est encore temps de parfaire cette action. Comme les membres, tant actifs que membres honoraires savent que l'un des buts de notre fondation, est de venir en aide aux zouaves nécessiteux, nous tendons ici la main à nos Camarades Zouaves et aux membres honoraires de notre Société, pour qu'ils s'empressent de remplir notre trésor de leurs cotisations arriérées. Les personnes charitables qui s'intéressent à la colonisation, trouveront une excellente occasion de faire le bien, en venant en aide à nos amis.

Mais une question vient sur les lèvres du lecteur ; Pourquoi le gouvernement ne vient-il pas en aide à ces colons, dites-vous ? Oui, vous avez raison, pourquoi ? Parce que la loi s'y oppose, et comme le gouvernement est chargé de faire respecter les lois, même quand elles sont brutales et odieuses,—eh bien !... il les respecte. Il ne nous est pas permis de faire de politique dans ce